

# D'une langue régionale à l'autre

---

Alexandra FILHON

Le présent article reprend de façon synthétique les principaux résultats énoncés dans les trois articles suivants :

- Michel Duée, « L'alsacien, deuxième langue régionale de France », *Chiffres pour l'Alsace*, n° 12, 2002 ;
- Isabelle Le Boëtté, « Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission », *Octant*, n° 92, Insee Bretagne, 2003 ;
- Colette Deguillaume et Éric Amrane, « Langues parlées en Aquitaine : la pratique héritée », *Le quatre pages*, Insee Aquitaine, n° 110, 2002.

De ce fait, les graphiques et certains passages sont extraits directement de ces publications.

Cette synthèse vise à montrer que d'une langue régionale à l'autre, les mécanismes permettant le maintien ou expliquant l'érosion de certaines de ces langues sont souvent similaires.

Globalement, 13,3 % des adultes déclarent avoir reçu d'au moins l'un de leurs parents dans leur enfance une langue régionale. Parmi ces langues figurent entre autres l'alsacien, le breton, l'occitan et le basque, parlées majoritairement en Alsace, Bretagne et Aquitaine respectivement.

Quelles sont les parts de locuteurs de ces langues dans les différentes régions ? Comment la transmission a-t-elle évolué et quels en sont les principaux facteurs ?

## **I. – Pratique des langues régionales : les anciennes générations et les agriculteurs sont les principaux locuteurs**

Des trois régions citées, c'est en Alsace que la part de locuteurs d'une langue régionale est la plus importante. L'alsacien est en effet parlé en Alsace par 39 % des adultes, soit 500 000 personnes, c'est-à-dire nettement plus qu'en Bretagne où le breton est parlé par 12 % des adultes, mais aussi

qu'en Aquitaine où 7,2 % de la population de plus de 18 ans déclare discuter actuellement en occitan et 3,3 % en basque.

En ce qui concerne les langues étrangères, elles occupent également une place notable dans chacune de ces régions. En Alsace, c'est l'allemand qui arrive en tête avec plus de 200 000 locuteurs (soit 16,2 % de la population d'Alsace). On retrouve notamment parmi eux les Allemands installés en France avec leur famille et les travailleurs frontaliers. En Aquitaine, l'espagnol est la langue étrangère la plus pratiquée ce qui s'explique en partie par la proximité de la frontière espagnole et la forte immigration qui en découle, bien que déjà ancienne. Cette langue est ainsi parlée par 121 000 Aquitains, ce qui représente 5,4 % de l'ensemble des adultes de la région. Si dans certaines régions l'immigration est à l'origine du développement des langues étrangères, en Bretagne la situation est toute autre. L'anglais est la principale langue étrangère parlée dans la région mais parmi ces locuteurs très peu l'ont reçue par la voie familiale (1 sur 17). Dans l'ensemble, l'anglais est assez fortement représenté dans chacune de ces régions. Il s'est imposé au fil des politiques éducatives et scolaires ainsi que par son usage dans le monde professionnel.

Plusieurs facteurs influent sur la pratique de ces langues régionales. Tout d'abord, l'origine des locuteurs semble importante. Par exemple, 51 % des personnes nées en Alsace pratiquent l'alsacien, et 58 % lorsque leurs deux parents y sont également nés. Parmi les personnes nées en dehors de la région, seules 16 % parlent alsacien.

L'influence de l'âge est également prépondérante. Les courbes de pratique par génération mettent en effet en évidence pour chaque région le déclin des langues régionales au cours du XX<sup>e</sup> siècle (figure 1a et 1b). En Aquitaine, de 1915 à 1945, le nombre de ceux qui déclarent parler l'occitan, de loin la langue la plus répandue parmi les générations nées avant la première guerre mondiale, a diminué de 60 %. Le basque a suivi le même chemin à la baisse mais, partant de plus bas, la chute n'est pas aussi remarquable. Enfin, si ce déclin touche toutes les langues régionales auxquelles le français s'est progressivement substitué, il a été manifeste pour la langue bretonne : des premières aux dernières générations, le taux de locuteurs a été divisé par dix pour le breton, par 3 pour l'alsacien, et par 2 pour le basque.

Outre l'origine et l'âge des locuteurs, la catégorie socioprofessionnelle joue également un rôle déterminant dans la façon que l'on a de communiquer avec les autres, de parler telle ou telle langue. Parmi les différents secteurs d'activité, c'est au sein du monde agricole que les personnes parlent le plus une langue régionale quelle qu'elle soit. Ainsi, en Alsace 55 % des agriculteurs parlent l'alsacien, ils sont 30 % en Aquitaine à parler occitan (on observe les mêmes proportions pour le breton en Bretagne) et 17 % à converser en basque. À l'inverse, les cadres et professions libérales pratiquent davantage l'anglais.

VIII. 27. – D'UNE LANGUE RÉGIONALE À L'AUTRE

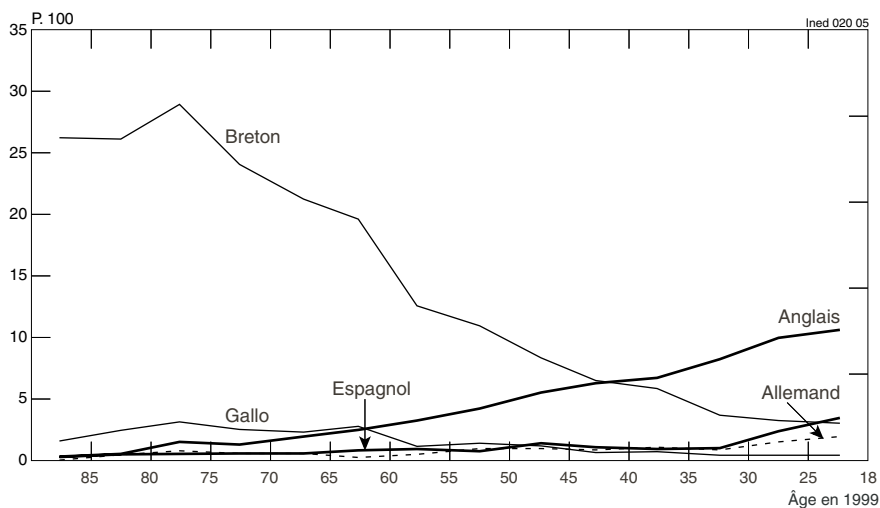


Figure 1a. – Pratique de langues régionales et étrangères par génération en Bretagne

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

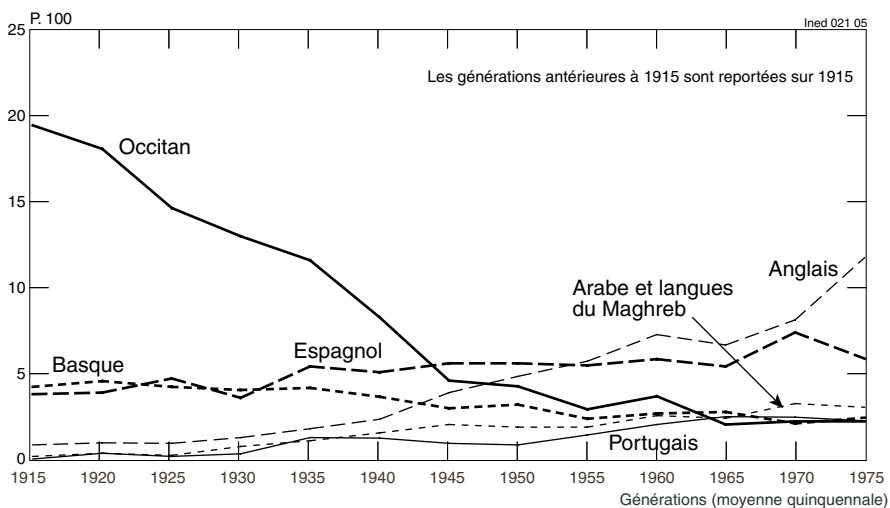


Figure 1b. – Locuteurs d'autres langues que le français en Aquitaine en 1999. Proportion par génération et par langue parlée

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

## II. – Le recul de la transmission familiale, exception faite du basque au Pays basque

L'évolution de ces langues régionales dépend fortement de la transmission parent-enfant. Parmi les locuteurs adultes, la plupart d'entre eux ont reçu cette langue de leurs parents. En revanche, parmi ceux qui l'ont reçue de leurs parents, nombreux sont ceux qui déclarent ne plus la parler actuellement. Pour le breton, ils sont pour moitié dans ce cas.

Au fil du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, les langues régionales ont été de moins en moins transmises des parents aux enfants (figure 2a). Au début du siècle, neuf enfants sur dix avaient des parents qui leur parlaient alsacien, six sur dix breton ; à la fin des années 1970, ils ne sont plus respectivement que cinq sur dix et un sur dix. De plus, un glissement dans le mode de transmission s'est effectué progressivement : la transmission occasionnelle s'est substituée à la transmission habituelle jusqu'à la dépasser<sup>(1)</sup>. Une exception toutefois est à noter pour le basque au Pays basque dont la transmission habituelle s'est maintenue au-dessus de la transmission occasionnelle tout au long du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle. La transmission occasionnelle est restée relativement stable jusqu'aux générations nées dans les années 1970. À compter de cette date, elle a connu une hausse assez sensible. Simultanément, la transmission habituelle, après avoir décliné s'est stabilisée à plus de 20 % d'une génération. L'évolution favorable de ces deux modes de transmission au Pays basque peut laisser penser que la langue basque pourrait se développer dans l'avenir et les bascophones locaux devenir plus nombreux (figure 2b).

Le maintien d'une langue d'une génération à l'autre dépend aussi de sa transmission par un seul ou par les deux parents conjointement. Toutes langues confondues, le taux global de transmission est en Aquitaine de 31 % lorsque les deux parents parlent la langue (avec un taux plus élevé pour les langues étrangères comparées aux langues régionales), contre seulement 5,5 % lorsqu'un seul parent parle la langue à ses enfants, qu'elle soit régionale ou étrangère. En Bretagne ce même constat se vérifie : 19 % des individus ayant reçu le breton de leurs deux parents le retransmettent à leurs enfants ; la proportion chute à 8 % s'ils ne l'ont reçue que d'un seul parent. Pour autant, si le maintien des langues dépend en partie de son mode de transmission : occasionnelle ou habituelle, par les deux parents ou par un seul, cette seule explication ne peut suffire. En effet, en Alsace, parmi les personnes ayant reçu l'alsacien de leurs deux parents, 80 % le retransmettaient dans la première moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle contre un peu moins de 60 % en 1999. Parmi les personnes ayant reçu l'alsacien d'un seul parent, les proportions de la retransmission sont respectivement de 50 % et 30 % à ces deux dates.

---

<sup>(1)</sup> Dans la catégorie « transmission habituelle » on englobe les personnes ayant déclaré que leurs parents leur parlaient « d'habitude » en telle ou telle langue, à la différence de ceux à qui l'on parlait « aussi » telle ou telle langue, soit une transmission dite « occasionnelle ».

VIII. 27. – D'UNE LANGUE RÉGIONALE À L'AUTRE

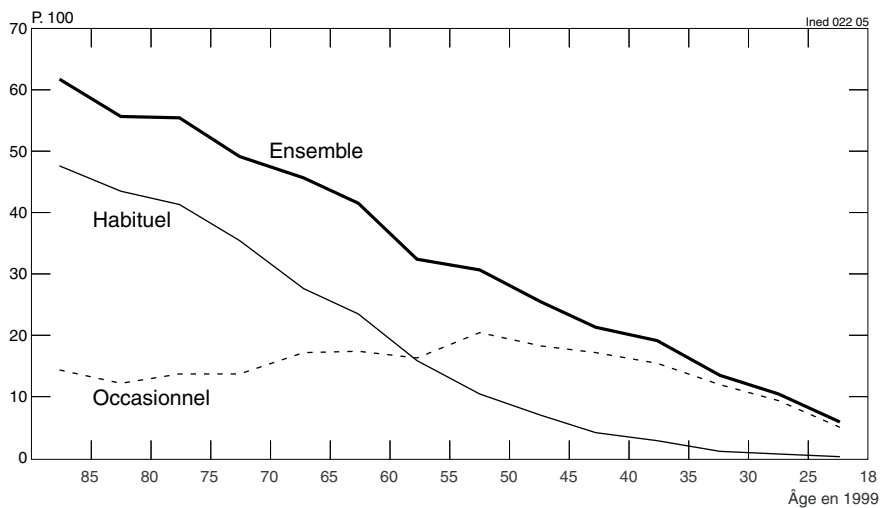


Figure 2a. – Proportion de personnes à qui les parents parlaient breton, de façon habituelle ou occasionnelle, dans les trois départements de Bretagne occidentale

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

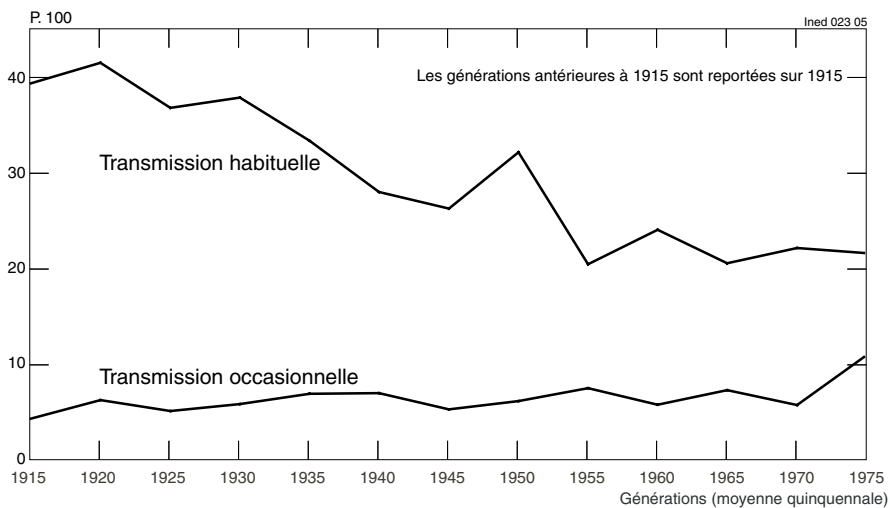


Figure 2b. – Langue basque parlée par les parents à leurs enfants au Pays basque. Proportion par génération

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

### **III. – Le français s'impose au cours du siècle**

Le recul de la transmission des langues et d'autant plus nettement des langues régionales s'est fait au bénéfice du français. L'école du début du siècle et la conscription interdisant de manière souvent sévère les langues autres que le français, ainsi que le sentiment patriotique d'appartenir à une unité linguistique homogène exacerbé pendant les deux guerres mondiales, ont certainement concouru à l'érosion des langues régionales principalement, et étrangères secondairement.

Ainsi, en Bretagne dans les années 1920, un enfant sur deux apprenait d'abord le breton, le français venant en complément éventuel. Dans les années 1940-1950, la Bretagne connaît une situation de diglossie, la langue régionale possédant désormais un statut sociopolitique inférieur à celui du français. Le breton n'est plus majoritairement transmis aux enfants. Enfin dans les années 1980 presque tous les enfants parlent français à leurs parents, le breton n'est plus que rarement transmis et très majoritairement de façon occasionnelle.

En Alsace le monopole du français n'est pas aussi manifeste, même s'il s'impose de plus en plus. Si dans les années 1920 plus de trois enfants sur cinq apprenaient l'alsacien sans le français, aujourd'hui, cette configuration a presque complètement disparu. De nos jours, presque tous les enfants parlent français avec leurs parents et seul un enfant sur quatre parle encore alsacien actuellement. Par ailleurs, quand le dialecte est parlé par les parents à leurs enfants, il devient de plus en plus souvent une langue occasionnelle : seuls 10 % des enfants nés en Alsace apprennent de leurs parents l'alsacien aujourd'hui de façon habituelle contre 80 % jusqu'aux années 1940.

### **IV. – Une remontée de la pratique des langues régionales à venir ?**

Si le constat général est avant tout une moindre pratique et transmission des langues régionales au fil du XX<sup>e</sup> siècle, on a pu aussi constater depuis les années 1970 un regain d'intérêt et un attachement certain aux patrimoines culturels et notamment linguistiques. Ainsi voit-on par exemple la pratique du basque se développer très légèrement, exclusivement au Pays basque. La situation de l'occitan est plus incertaine. Comme on l'a vu, alors qu'elle était largement répandue, la langue occitane a connu une chute plus marquée, mais elle semble s'être stabilisée auprès des personnes nées dans les années 1970-1975 et qui avaient donc de 25 à 30 ans au moment de l'enquête.

Les langues étrangères amorcent, elles aussi, une légère remontée parmi les personnes appartenant aux générations les plus jeunes. Sans doute est-ce plus la conséquence d'une meilleure étude à l'école liée aux impératifs

VIII. 27. – D'UNE LANGUE RÉGIONALE À L'AUTRE

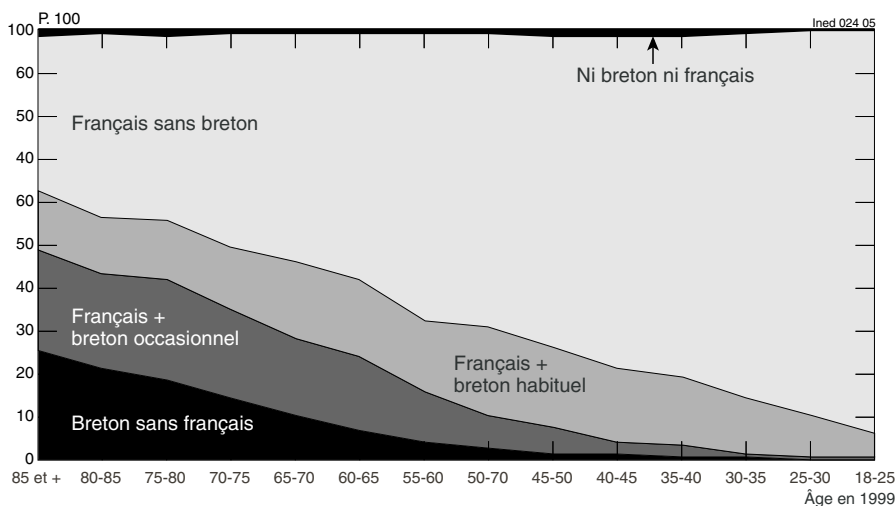


Figure 3a. – Langues reçues par génération dans les trois départements de Bretagne occidentale

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

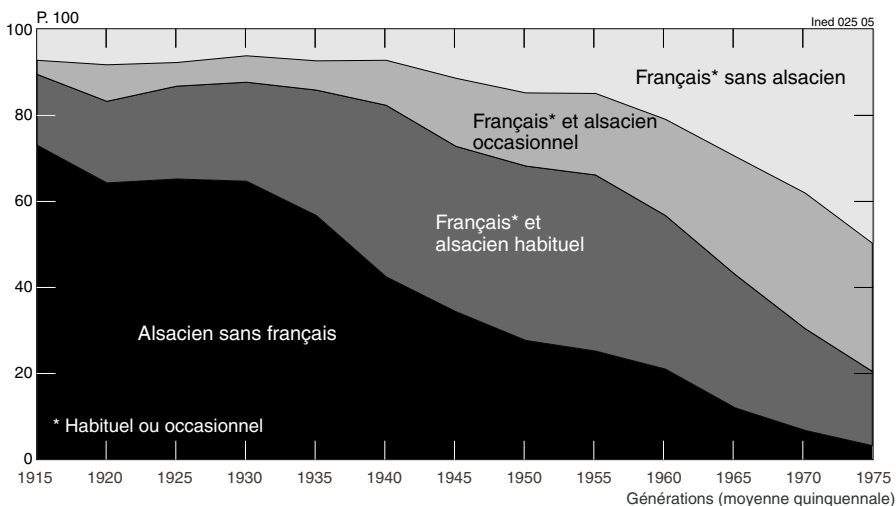


Figure 3b. – Transmission conjointe de l'alsacien et du français en Alsace

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

professionnels que d'une meilleure transmission familiale, l'apprentissage de l'anglais en étant une illustration emblématique. Dans le prolongement, si l'étude de la transmission familiale des langues est un point d'entrée décisif pour comprendre le maintien de ces langues d'une génération à l'autre, elle

n'est cependant pas la seule. En effet, les jeunes générations peuvent aussi apprendre les langues régionales et étrangères par d'autres voies que la relation parent-enfant. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, l'école, l'université, les médias, nouveaux modes de transmission pour les générations les plus jeunes, ne sont peut-être pas à sous-estimer.